

Dernières Nouvelles d' **AURAL**

HIVER 2024 - N°40

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DES PATIENTS DIALYSÉS

PEAU NEUVE POUR les DNA !

Nouvelle année, nouveau "look"
pour votre journal trimestriel.

Toujours plus proche de vous,
vous y trouverez vos rubriques
habituelles et bien plus encore...

Bonne lecture !

2024



Saverne 

Haguenau 

Strasbourg 

Sélestat 

Colmar 

Mulhouse 

Saint-Louis 

Directrice de publication

Rebecca D'ANTONIO

Crédit photographies

AURAL

Responsable de la rédaction

Sabine THOMAS

Editeur / imprimeur

AURAL/HANDIRECT

Comité éditorial

Rebecca D'ANTONIO

Élie LEONHARDT

Aurélie BANNEREAU

Sophie QUERE

Myriam DENFOUR

Naoual SALAH

Laëtitia GUYOT

Sabine THOMAS

À propos

Publication trimestrielle à destination des patients dialysés

Edition N°40 - Février 2024

Tirage : 916 exemplaires

N°ISSN : 2824-4605

Dépôt légal

Tous droits réservés à AURAL.

La reproduction même partielle du contenu des articles, photos et illustrations de cette newsletter est interdite.

SOMMAIRE

Éditorial	page 3
Adhérer à une association de patients	page 4
Mon espace santé	page 5
Dossier : les transports partagés	page 6
Vie de l'établissement : le projet des usagers	page 9
Télésurveillance des patients hémodialysés diabétiques	page 11
Développement durable : les indicateurs 2022	page 14
A la rencontre de ... Thierry M., patient en hémodialyse à domicile	page 19
Les consultations à AURAL Interview de Dr. CHARLIN	page 21
Diététique : des recettes pour l'hiver	page 24
Diététique : lait de coco ou crème fraîche, que choisir ?	page 26
Jeu AURAL : Coupe Du Monde de Rugby 2023	page 27
Agenda	page 28
Jeux	page 29



**Nouvelle année,
Nouveaux projets,
Nouveau graphisme pour nos
Dernières Nouvelles d'AURAL.**

Editorial

Cette première édition de l'année 2024 est destinée en grande partie à nos démarches en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

En effet, particulièrement sensibles à l'impact de nos actions sur l'environnement, nous avons à cœur de mener des actions visant à réduire notre impact environnemental, et social.

Certaines de ses actions sont ainsi décrites dans cette publication : les transports partagés, les indicateurs du développement durable, le diagnostic énergétique des bâtiments, le changement des traitements d'eau...

Mais s'engager dans la RSE, c'est également agir avec et pour les usagers, et prendre en considération leurs attentes et leur vécu. Le projet des usagers qui s'intègrera désormais dans notre projet d'établissement en est une traduction effective, nous vous remercions d'avoir contribué à l'alimenter par votre participation à l'enquête menée en 2023.

Vous trouverez également dans cette édition, le témoignage de l'un de nos patients à domicile, l'interview de Dr CHARLIN, médecin à Strasbourg, sur le démarrage des consultations à AURAL, mais également, deux recettes proposées par un ancien patient également chef de métier, et enfin les conseils diététiques de nos diététiciennes.

C'est enfin l'occasion de vous souhaiter, au nom du conseil d'administration et de l'ensemble des professionnels d'AURAL, et si l'en est encore temps, une très belle année 2024.

Rebecca D'ANTONIO
Directrice

Adhérer à une association de patients

Objectif

Depuis 50 ans France Rein est au cœur du dialogue entre les professionnels et les patients. L'association porte la **voix des patients au sein des projets et de l'évolution du système de santé**, tant auprès des autorités qu'auprès des sociétés savantes et de l'industrie de la santé. Elle a une démarche volontairement constructive et positive, souhaitant participer à la construction du système de santé de demain.

Missions

L'association a plusieurs missions qui ont toutes pour objectif de soutenir les patients insuffisants rénaux et leurs proches :

- **PRÉVENIR** l'évolution de la maladie rénale, en informant, en dépistant et en encourageant la recherche médicale afin de réduire le nombre de personnes entrant chaque année en traitement de suppléance.
- **INFLUENCER** les pouvoirs publics dans la définition des politiques de santé. Faire reconnaître la maladie rénale comme un enjeu de santé publique majeur.
- **AMÉLIORER** la qualité de vie et de traitement des patients en les aidant à construire leur projet de vie avec la maladie, soutenir leurs proches.

Reconnue d'Utilité Publique depuis 1991 et agréée par le ministère de la Santé et des Solidarités, l'association, indépendante, s'engage contre ces maladies partout et à tous les stades.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer, c'est porter plus haut et plus fort la parole des patients devant les pouvoirs publics et les partenaires, pour contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes insuffisantes rénales.

Adhérer est un acte solidaire pour qu'ensemble les patients fassent connaître leurs difficultés et entendre leurs besoins.

C'est **défendre une cause** qui vous tient à cœur. C'est également contribuer au développement de l'association par la prise de parole, la communication, ainsi que les participations aux manifestations en tant que bénévoles.

Adhérer, c'est être acteur et non simple spectateur.

Adhérer, c'est être représentatif par le nombre et la pluralité face aux instances médicales, de recherche ou politiques dans les combats à mener.


Adhérer, c'est un acte de solidarité : partager, soutenir et trouver du soutien, témoigner de son vécu, de ses actions, créer des liens et des rencontres, ...

Adhérer, c'est espérer ensemble vaincre la maladie.

Comment adhérer à France Rein Alsace ?

 alsace@francerein.org

 06 24 82 81 43

 France Rein Alsace

 www.francerein.org/associations/alsace/

SCANNEZ-MOI !



mon ESPACE SANTÉ

Vous avez la main sur votre santé

Mon espace santé vous permet de stocker et partager vos documents et données de santé en toute confidentialité.

Quel est le lien entre Mon espace santé et le DMP ?

Le Dossier Médical Partagé, couramment appelé DMP, était un carnet de santé numérique permettant de stocker de façon sécurisée vos documents de santé : ordonnances, résultats d'examens, comptes rendus...

Si vous aviez déjà un **DMP**, son contenu a **automatiquement été ajouté à votre profil Mon espace santé.**

L'application mobile DMP et le site dmp.fr ne sont désormais plus accessibles. Pour accéder aux documents de votre ancien DMP, vous devez activer votre profil Mon espace santé.

Est-ce obligatoire de créer un compte sur Mon Espace Santé ?

Il est créé automatiquement pour tous les bénéficiaires d'un régime d'assurance obligatoire, sauf en cas d'opposition de leur part. *Mon espace santé* a pour objectif d'aider les patients à participer à leur suivi médical et à la préservation de leur santé.

Quels sont les documents envoyés sur mon espace santé (DMP) ?

En dialyse, la lettre de liaison est mise à jour et versée tous les mois dans le DMP en remplaçant la précédente.

Elle comporte notamment les documents suivants : fiche administrative, antécédents, dernière consultation, derniers résultats d'analyses biologiques, dernières feuilles de séances, prescription HD, synthèse clinique, transfusion...

Logo de l'application mobile



Mon espace santé est un espace numérique de santé pour tous les usagers en France. Il permet à chacun de stocker ses documents et ses données de santé de façon gratuite et sécurisée et de les partager avec des professionnels de santé.

Vous avez des questions et cherchez des réponses ?

Une page internet de type "foire aux questions" vous est destinée, et vous aidera dans vos démarches :

FLASHEZ-MOI !



Comment accéder à Mon Espace Santé ?

Vous pouvez activer dès maintenant votre profil *Mon espace santé* à l'aide de votre **carte Vitale** et du **code provisoire** reçu par e-mail ou courrier en cliquant sur le bouton "**Activer Mon espace santé**" situé sur la page d'accueil du site monespacesante.fr.

FLASHEZ-MOI !



Retrouvez en **vidéo** comment activer votre profil Mon espace santé.

Les transports partagés

Depuis 2017, AURAL s'est engagé aux côtés de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Bas-Rhin et de l'Agence Régionale de Santé Grand Est pour travailler sur la thématique du projet de transports partagés. Ce projet qui a associé transporteurs et patients aux réflexions a permis d'aboutir à la création d'un logiciel qui sera expérimenté uniquement sur le site de BERGSON à partir du 12 février 2024.

Si l'expérimentation obtient des résultats positifs, alors le transport partagé pourra être déployé sur tous les sites AURAL.

Ci-dessous la communication réalisée auprès des patients de BERGSON :



Bas-Rhin



PATIENTS DIALYSÉS À AURAL – BERGSON NOUVELLE ORGANISATION POUR LES TRANSPORTS

L'organisation des transports des patients dialysés à AURAL Bergson évolue.

Elle vise à :

- ▶ **développer le transport partagé**, qui permet de limiter les dépenses de santé et de diminuer l'empreinte carbone du transport de patients ;
- ▶ **optimiser le partage des transports**, au bénéfice du patient et du transporteur : le partage des transports entre patients dialysés dans le même établissement est privilégié, et les temps d'attente et de détour sont réduits ;
- ▶ **améliorer la coordination pour AURAL** des transports des patients dialysés, à l'aide d'une solution innovante.



Cette nouvelle organisation est mise en place à AURAL, avec le soutien de la CPAM du Bas-Rhin et de l'ARS Grand Est. Ses modalités ont été déterminées en concertation avec le comité des patients en dialyse et les représentants des transporteurs.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

À partir du 12 février 2024

L'ensemble des patients **éligibles** partageront leurs transports en VSL ou taxi (transports assis) avec un autre patient du centre de dialyse d'AURAL.

Les duos de patients seront stables, constitués de patients ayant les mêmes horaires de séances, et choisis par un algorithme en fonction des lieux de résidence et des itinéraires de façon à optimiser les trajets et notamment à limiter les temps de détour.

Dans certains cas, s'il n'est pas possible de constituer un duo de patients pour partager l'aller et le retour (du fait de leurs durées de séance par exemple), le duo pourra être formé pour partager les trajets aller uniquement (les retours dans ce cas seront effectués séparément).

Les transports seront réalisés par les deux transporteurs habituels de ces patients : ils seront répartis entre ces deux transporteurs selon leurs préférences respectives (pour tel ou tel jour de la semaine par exemple), et cette répartition sera stable.

Concrètement, à partir du 12 février 2024 :

- Vous continuerez à être transporté par votre transporteur habituel
- Si vous êtes concerné (voir ci-dessous), vos transports seront partagés avec un autre patient d'AURAL Bergson
- Dans ce cas, sur une semaine, vous serez transporté par votre transporteur habituel pour la moitié des trajets
- Les autres trajets seront réalisés par le transporteur de l'autre patient

QUI EST CONCERNÉ ?



Le transport partagé ne concernera que :

- ▶ les patients n'ayant pas de contre-indication médicale au transport partagé,
- ▶ les patients ayant un roulement stable sur 3 jours (lundi mercredi vendredi, ou mardi jeudi samedi),
- ▶ des duos de patients compatibles, c'est-à-dire des patients pour qui le partage du transport est possible sans générer un temps de détour trop long (15 minutes avec prise en charge au maximum).

Si des patients d'AURAL Bergson sont déjà transportés actuellement en simultané par un transporteur, ils continueront de l'être par le même transporteur.

OBJECTIF : DE LA PONCTUALITÉ ET DU TEMPS MAÎTRISÉ POUR LES PATIENTS

Le nouveau système permet de réunir de façon intelligente des duos de patients en fonction de leur lieu de résidence, de façon à limiter les temps de détour (15 minutes maximum avec prise en charge) et à supprimer les arrivées en avance des patients.

Comme le transport est partagé avec un autre patient d'AURAL Bergson, le patient ne subit pas de détour pour se rendre à un autre établissement.



En cas d'aléa médical pendant la séance d'un des patients du duo, l'autre patient n'est pas retardé : le transporteur prévu le ramène seul sans attendre. Le patient qui a subi l'aléa est ramené seul lui aussi, à la fin de sa séance, par un autre transporteur.

Le nouveau système donne à AURAL une meilleure visibilité sur les transports, permettant de mieux les coordonner et de limiter les attentes des patients avant ou après leur séance à 15 minutes au maximum.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES TRANSPORTEURS ?

La nouvelle organisation, qui s'appuie sur un logiciel développé spécialement pour AURAL, garantit aux transporteurs que les transports partagés qu'ils réalisent sont aussi pratiques que

possible, avec des itinéraires optimisés. Elle limite leurs temps d'attente et de détour, ainsi que les impacts sur leur activité et leur chiffre d'affaires.

Après le 12 février 2024

AURAL, la CPAM et l'ARS suivront et évalueront régulièrement dès 2024 cette nouvelle organisation des transports. Le comité des patients en dialyse ainsi que les représentants des transporteurs y seront associés, pour améliorer les modalités de fonctionnement et de répartition si besoin.

La répartition des duos pourra être ajustée à terme pour qu'elle reste la plus pertinente possible (pour prendre en compte l'arrivée de nouveaux patients au centre de dialyse par exemple).



Un projet des usagers, pour quoi faire ?

Le projet des usagers est porté par la Commission Des Usagers (CDU) AURAL et le Comité des Patients en Dialyse (COPAT).

Il renforce la capacité à agir des patients, contribue à alimenter la stratégie de l'établissement et renforce le partenariat entre les différents acteurs : professionnels / usagers / associations / direction.

Ce projet prend une place importante aux cotés du projet médico-soignant, et les acteurs qui en découleront doivent permettre d'améliorer le vécu et la satisfaction des usagers.

Vous avez été nombreux à répondre cet été à notre enquête sur le projet des usagers AURAL 2024-2028. Nous souhaitons recueillir vos suggestions vis-à-vis des 4 axes forts retenus par notre Commission Des Usagers (CDU). (Voir page suivante)

Vos retours, vos remarques et suggestions ont dès lors été repris par le groupe de travail et ont permis d'identifier les actions à entreprendre ou à poursuivre dans les prochaines années.

Ces actions, qui intégreront le Projet Institutionnel AURAL, seront progressivement mises en place à compter de 2024.



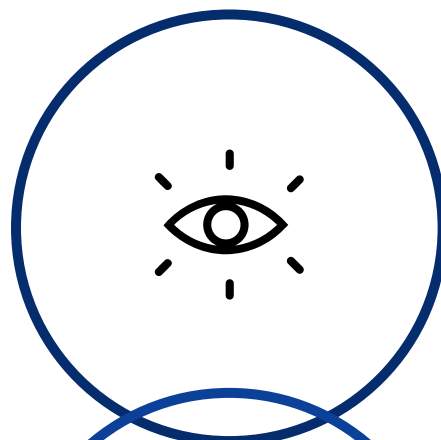
Membres du COPAT, de gauche à droite : M. Missy, M. Kraut, Mme Quéré, M. Muller, Mme Denfour, Mme Meyer, Dr Kunz, Mme Perrolaz, Mme D'Antonio, Mme Hanches, M. Stoll, M. Cividino, M. Leonhardt

Projets des usagers AURAL 2024-2028

1

AMÉLIORER LE BIEN ÊTRE DES PATIENTS PENDANTS LE SÉANCES DE DIALYSE

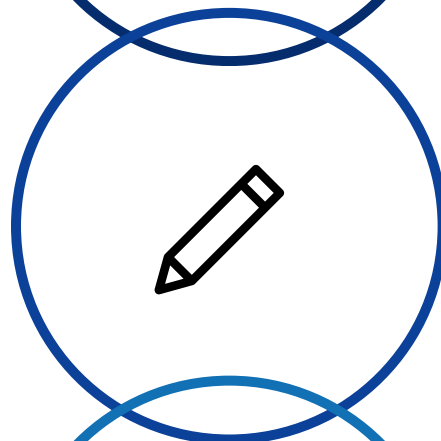
- Développer l'offre audiovisuelle et multimédia
- Proposer des activités pendant la dialyse



2

PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PATIENTS PRIS EN CHARGE À DOMICILE

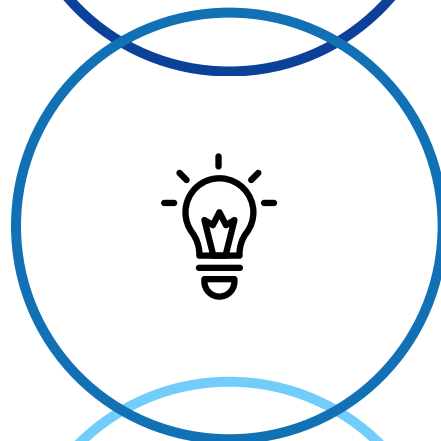
- Renforcer l'information délivrée aux patients
- Recueillir l'expérience patient à domicile



3

RENFORCER LA PLACE DES PATIENTS, DE LEURS REPRÉSENTANTS ET DES ASSOCIATIONS DANS LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

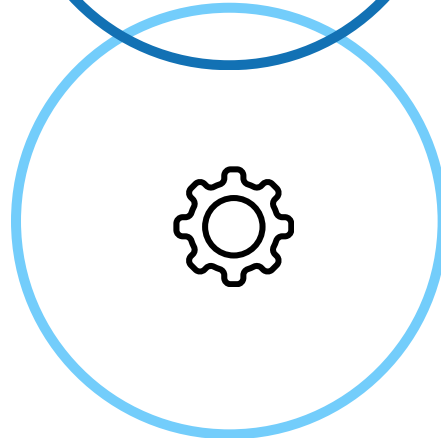
- Favoriser l'instauration d'un climat de confiance
- Conforter la place du patients et de son entourage dans le parcours de soins
- Prendre en compte les spécificités de prise en charge des patients non francophones



4

RENFORCER LA RELATION SOIGNANT-SOIGNÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SOINS

- Proposer des temps d'échanges entre patients
- Renforcer la lisibilité des associations
- Développer l'implication de patients-partenaires
- Renforcer la place des usagers dans les instances AURAL





« Parcours de soin optimisé du patient diabétique en hémodialyse par télé-surveillance et dispositifs médicaux connectés - Évaluation de pratique : DIATELEX »

Les patients diabétiques sont nombreux en dialyse, 48,2% en France (rapport R.E.I.N. 2021), et d'autant plus en Alsace où ils représentent 58% des patients débutant la dialyse.

Le risque d'aggraver son état de santé est élevé du fait des complications très fréquentes liées au diabète.

De surcroît, le suivi diabétologique chez les patients dialysés est souvent insuffisant, probablement du fait de la contrainte déjà importante associée aux séances d'hémodialyse plusieurs fois par semaine. Cela s'accompagne souvent d'un traitement inadapté pouvant entraîner des complications.

Actuellement, les sociétés savantes de Néphrologie recommandent l'utilisation de la **mesure continue du glucose chez les patients diabétiques hémodialysés traités par insuline.**

La mesure continue du glucose est une technique de surveillance qui a montré **sa supériorité** par rapport à l'autosurveillance glycémique (piqûres plusieurs fois par jour) dans la prise en charge thérapeutique du patient diabétique. **Cette mesure est faite grâce à la pose d'un capteur sur la peau du patient et qui enregistre en continu le taux de glucose pendant 14 jours.**

Ainsi il est possible d'évaluer finement les besoins en insuline du patient ce qui permet d'améliorer le taux de glucose sanguin tout en réduisant les hypoglycémies, en diminuant les complications métaboliques aiguës et en améliorant la qualité de vie **(il n'est plus nécessaire de se piquer plusieurs fois par jour par exemple).**

Depuis juin 2023, la pose d'un capteur de mesure continue du glucose est prise en charge à 100% par la sécurité sociale pour les patients traités par au moins une injection d'insuline par jour.

Fin 2023, AURAL a répondu à un appel à projet "Appel à manifestation d'intérêt - Territoire de Santé de demain lancé par EUROMETROPOLE" pour le projet "Parcours de soin optimisé du patient diabétique en hémodialyse par télé-surveillance et dispositifs médicaux connectés - Evaluation de pratique : DIATELEX". Ce projet a pour but d'améliorer l'équilibre glycémique dans cette population à risque et insuffisamment suivie sur le plan diabétologique.

Il va permettre d'évaluer l'apport en pratique courante d'un parcours de télé-surveillance diabétologique à l'aide de la mesure continue du glucose par dispositif médical connecté chez les patients diabétiques hémodialysés bénéficiant au minimum d'une injection d'insuline/jour.

184
mg/dL

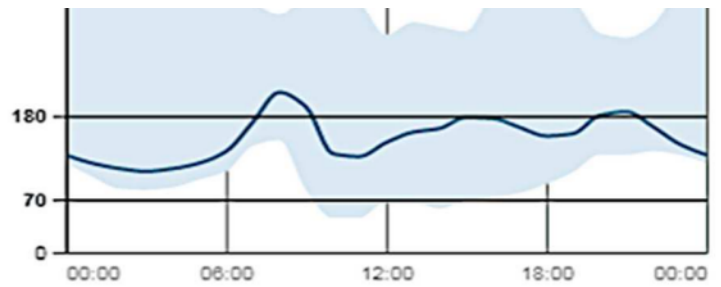
Glycémie
moyenne

100%

Jours de données

6

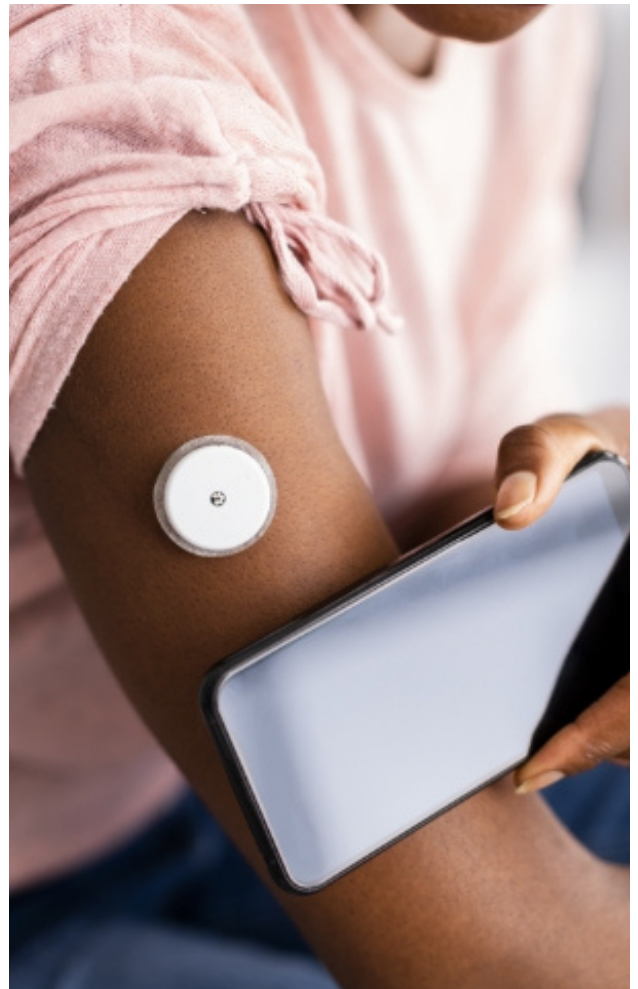
Épisodes Hypo



Un capteur de glycémie est posé par l'infirmière au niveau du bras du patient. **Les données enregistrées sont transmises par Bluetooth sur une application sécurisée et gratuite installée sur le téléphone mobile du patient.** Ces données glycémiques pourront être lues régulièrement à distance par un diabétologue et un-e infirmier-ère. En cas d'anomalies, le diabétologue adaptera les doses d'insuline.

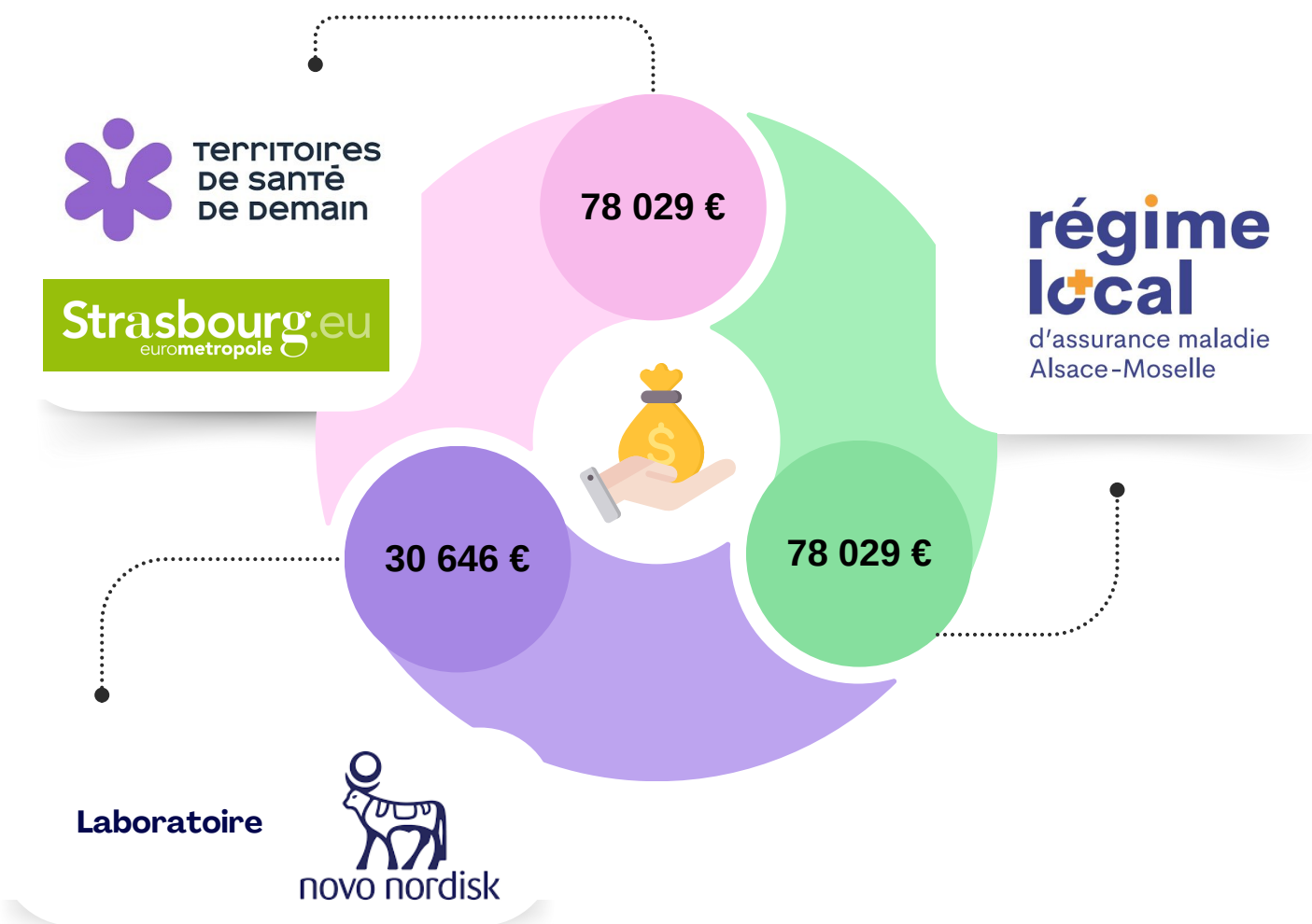
Récemment la mise sur le marché de stylos à insuline connectés a montré son efficacité sur le contrôle glycémique chez les diabétiques de type 1 et de type 2. Il est désormais possible d'enregistrer par Bluetooth, sur la même plateforme sécurisée, le taux de glucose en continu, les horaires et doses d'insuline injectée. Dans le projet DIATELEX, l'utilisation des stylos à insuline connectés sera combinée à la mesure continue du glucose et contribuera ainsi à faciliter la télésurveillance du diabète des patients hémodialysés.

Dans un contexte de désertification médicale avec des délais de consultation importants, difficilement compatibles avec une surveillance diabétologique satisfaisante chez de nombreux patients, la télésurveillance médicale se présente comme une alternative aux consultations présentes, permettant de les espacer pour un meilleur confort du patient.



Depuis 2014, cette pratique fait l'objet d'un financement au titre des Expérimentations de la Télémédecine pour l'Amélioration des Parcours en Santé (ETAPES). La récente pandémie de COVID-19 a rendu cette pratique indispensable pour maintenir un suivi malgré les difficultés majeures d'accès aux soins durant cette période. L'intérêt de la télésurveillance médicale dans les domaines du diabète, de l'insuffisance rénale, cardiaque, et respiratoire, a ainsi pu être largement démontré, au point d'être intégrée depuis le 1er juillet 2023 dans le droit commun du remboursement par l'assurance maladie. La Haute Autorité de Santé a publié dès janvier 2022 les référentiels de télésurveillance de ces quatre domaines.

Financement du projet



Naoual SALAH

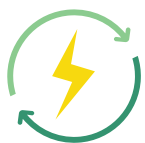
Chargée de Projet Recherche et Innovation

Sophie BROKHES-LE CALVEZ

Cadre Coordonnateur de Recherche Clinique

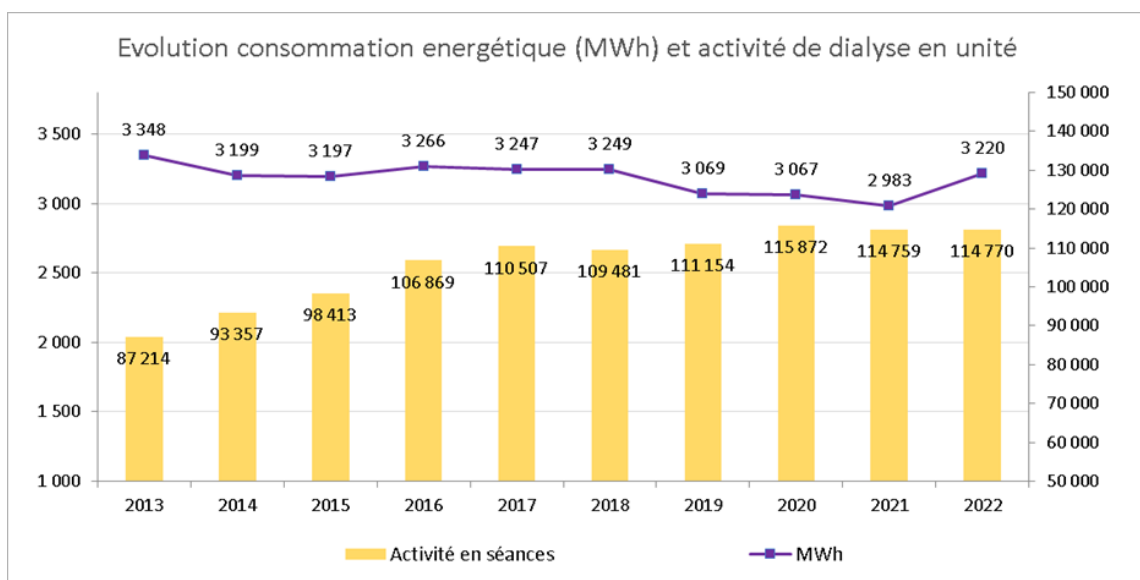


Les indicateurs 2022



ÉNERGIE

En 2022, la consommation énergétique à AURAL a augmenté de **8%**, pour une activité de dialyse stable. La réouverture de l'unité Molière à Strasbourg en juin et l'ouverture de l'unité de Saint-Louis en novembre 2022 expliquent en grande partie cette augmentation.



La consommation énergétique à AURAL est constituée pour 31% de gaz/réseau de chaleur et pour 69% d'électricité.

- **72 Kilowattheure (KWh) de chauffage par mètre carré en 2022**, avec des grandes disparités selon les sites (25 KWh par m2 à Sainte Anne -> 124 KWh par m2 à Haguenau).

Ce ratio est stable en 2022 (+1,1%). **Sur 5 ans, il est en baisse de 13,6%.**

- **19,3 KWh d'électricité par séance d'hémodialyse en unité en 2022**, avec également de gros écarts de consommation selon les sites (9,7 KWh par séance HD à Sainte-Anne, intégrée dans les locaux du GHSV, à 25,7 KWh par séance à Bergson, établissement multi-activités).

Ce ratio augmente de 4,7% en 2022, mais sur 5 ans, c'est une **baisse de 3,3 %** qui est enregistrée.

L'activité de dialyse consomme beaucoup d'électricité, notamment lors de l'étape de désinfection des générateurs d'hémodialyse.

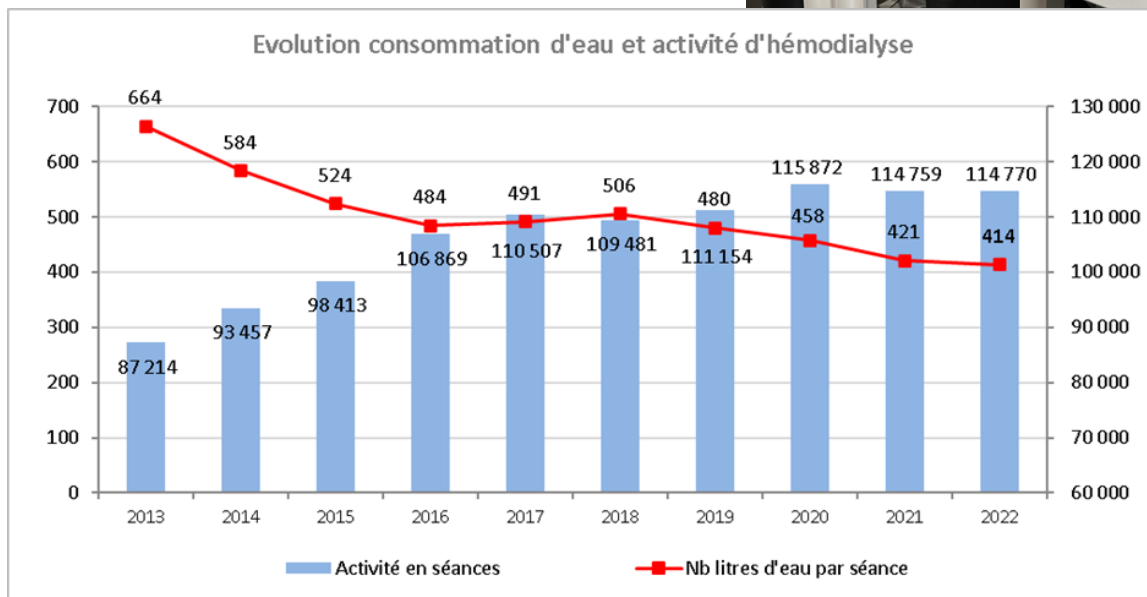
Des audits énergétiques de 5 des 8 bâtiments sont programmés pour 2024. Ces audits ont pour objectif de définir les économies d'énergie potentielles.



EAU

La consommation d'eau augmente de 3,5 % en 2022 et s'élève à 52 650 m3, ce qui représente la consommation annuelle d'un village de 986 habitants.

Sur 5 ans, la consommation d'eau globale a diminué de 9,6% alors que le nombre de séance de dialyse dans les unités a augmenté de 3,9%.



Un nouveau traitement d'eau plus économe

- **414 litres d'eau par séance de dialyse en unité en 2022**, avec de grandes disparités selon l'âge des centrales de traitement d'eau (les anciennes générations consommant beaucoup d'eau) et selon le taux d'occupation des roulements de dialyse : de 243 litres d'eau par séance à Mulhouse à 489 litres d'eau par séance à Colmar.

Toutes les centrales garantissent la qualité de l'eau utilisée pour la dialyse, mais les plus anciennes ne sont pas autant économes en eau.

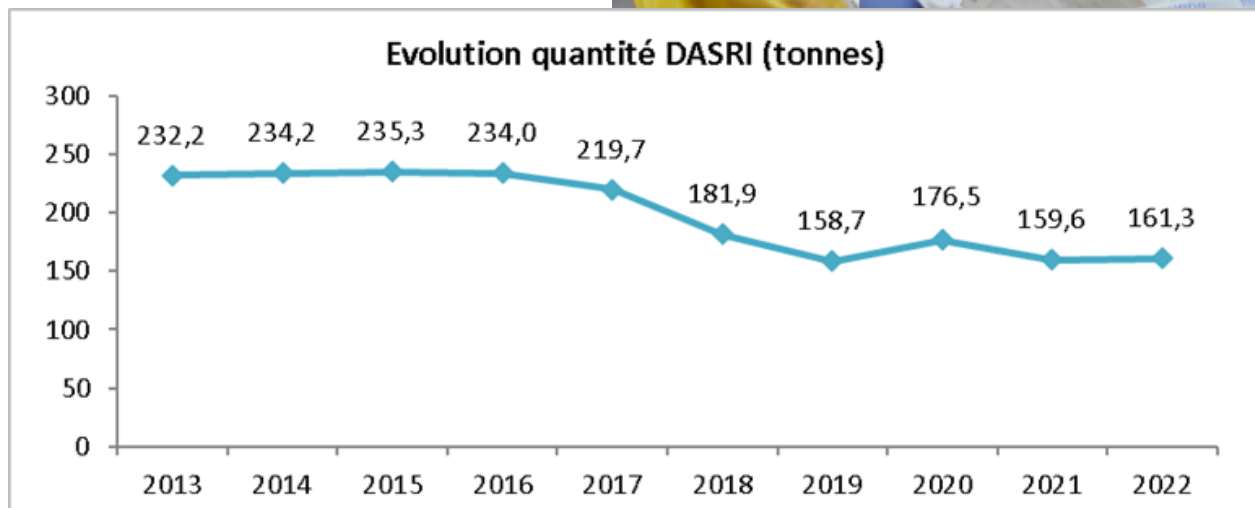
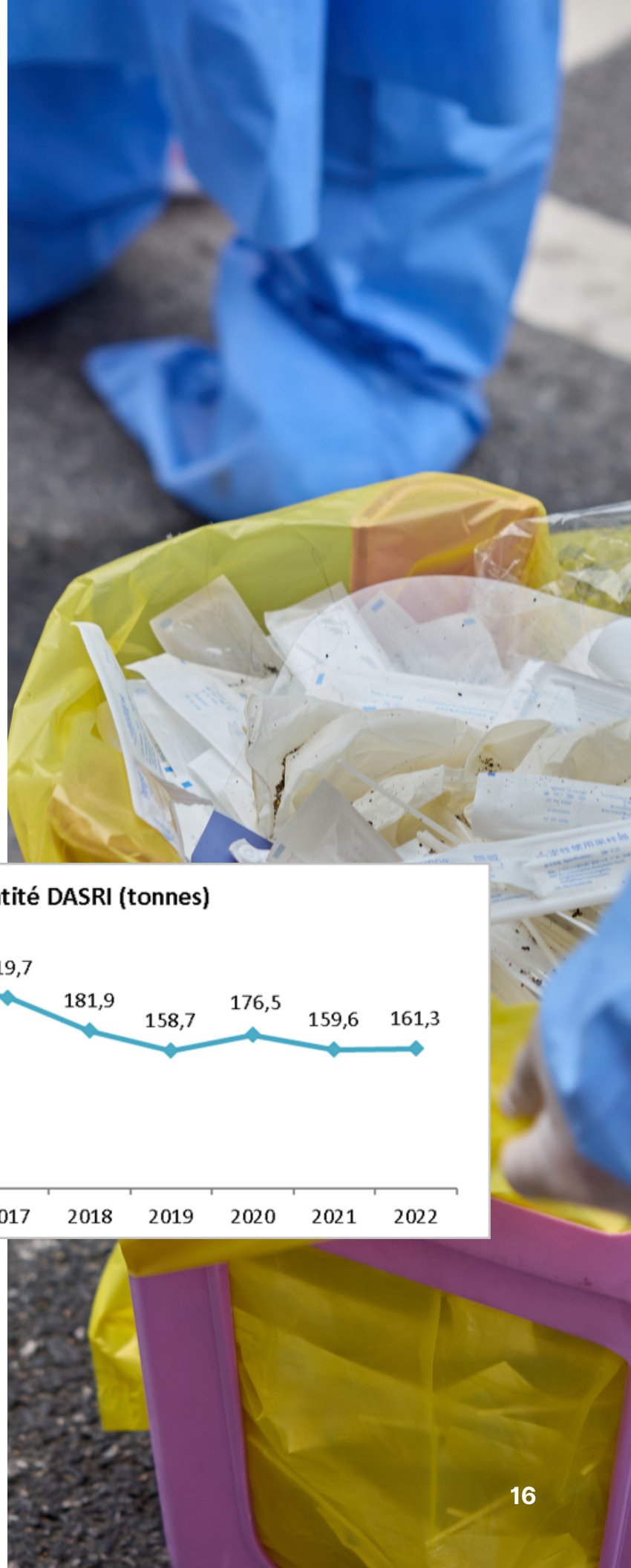
Cet indicateur est relativement stable en 2022 (-1,6%). **Sur 5 ans, il baisse de 15,7%.**



DÉCHETS

En 2022, les déchets générés par l'activité d'AURAL ont été éliminés dans **12 filières différentes** (tri, stockage et collecte séparés). La filière la plus importante en termes de volume et la plus contraignante en terme de réglementation est celle des **Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)**.

- **Quantité DASRI 2022** : ces déchets, qui sont incinérés à forte température, nécessitent d'être particulièrement bien triés par les soignants et les patients à domicile. Ainsi, 161,3 tonnes de DASRI ont été éliminés en 2022 : +1,6 % sur l'année, mais **-26,6 % sur 5 ans !**



La répartition des DASRI est la suivante :

- 88,7% en unité de dialyse (143,1 t)
- 5,6% en dialyse à domicile (9 t)
- 5,7% en HAD (9,2 t)



L'unité AURAL de Saverne



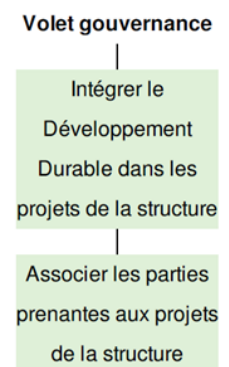
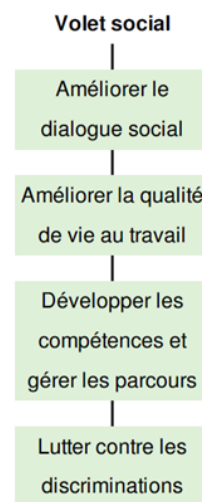
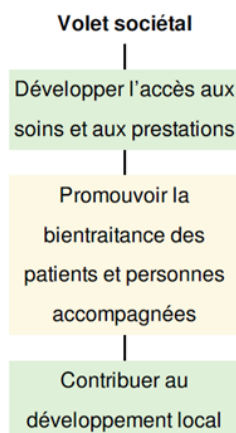
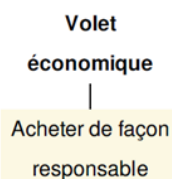
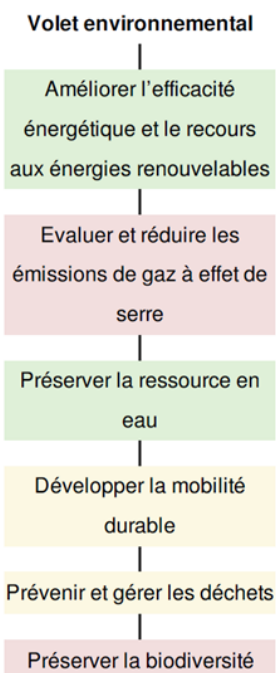
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

"Mon observatoire du développement durable" (MODD) est une enquête annuelle composée d'une quarantaine de questions permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'évaluer leur niveau de maturité sur les différents volets du développement durable, mais aussi d'identifier leurs axes d'amélioration, ou encore de mesurer leurs progrès.

AURAL participe à cette enquête nationale depuis sa création en 2018.

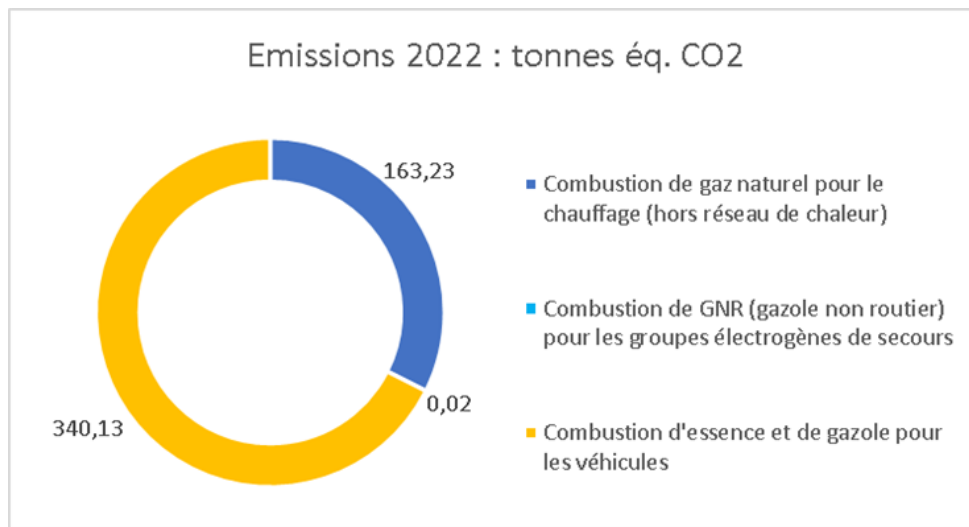


Maturité de la structure en termes de RSE
Score : 72/100 - Niveau : Fort





Evaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre : AURAL n'est à ce jour pas soumis au dispositif des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (le nombre de salariés étant inférieur à 500). Cependant dans le cadre du nouveau volet environnemental de la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales, AURAL a calculé pour l'année 2022 ses postes d'émissions directes de gaz à effet de serre :



67,6% de nos émissions de CO2 proviennent de la combustion du carburant des véhicules de livraison, de service et de fonction.

Un audit énergétique relatif à l'activité de transport est d'ores et déjà programmé en 2024, le dernier ayant été réalisé en 2020.

Préserver la biodiversité :

- Limiter l'impact environnemental des produits dangereux : AURAL a cartographié les produits chimiques utilisés dans l'établissement. Dans la mesure du possible, les produits dangereux sont remplacés par un écolabel. Une filière d'élimination spécifique est en place pour éliminer les produits chimiques dangereux et leur emballage souillé.
- L'analyse annuelle des effluents (rejets) est en cours de réalisation dans les unités de dialyse. Il s'agit de mesurer la nocivité de l'eau rejetée, avant de déployer un système de traitement si nécessaire.

À la rencontre de ...

Thierry M., patient dialysé à domicile



Monsieur M., parlez-nous un peu de votre parcours...

Après une première expérience professionnelle dans le secteur bancaire j'ai repris une formation d'ingénieur commercial dans l'export et monté dans les années 80, ma 1ère entreprise de livraison de repas à domicile commandés auprès de restaurants.

Quelques années plus tard, j'ai créé ma seconde entreprise de distribution automatique de boissons et snacks dont les clients principaux étaient des casernes, notamment en Allemagne. En parallèle, j'ai eu d'autres expériences d'entrepreneuriat qui ont enrichi mon parcours professionnel.

En 1998, quand le diagnostic d'insuffisance rénale chronique a été posé, j'ai revendu mon entreprise pour continuer à y travailler en tant que salarié jusqu'à ma retraite.

Quelles options thérapeutiques se sont alors présentées à vous ?

J'ai débuté l'hémodialyse en centre, sur cathéter, puis après la pose de ma fistule, j'ai été vivement encouragé à apprendre à me piquer seul.

Lorsque le Dr KUNZ m'a parlé de l'hémodialyse à domicile, j'étais au début réfractaire, car cela signifiait pour moi emporter ma maladie à la maison. Pourtant, en échangeant avec mes proches, ceux-ci ont tout de suite adhéré à l'idée et m'ont soutenu dans ce projet de soin : mon épouse et mes enfants ont été formés comme moi à la technique et à la conduite à tenir en cas d'incident. Je pouvais enfin repartir en vacances sereinement sans cette appréhension de la ponction puisque c'est moi qui maîtrisais le geste.

J'ai par la suite bénéficié d'une première greffe en 2007 qui n'a pas fonctionné, et d'une seconde en 2011, qui a tenu pendant 4 ans. J'ai ensuite repris la dialyse en centre puis à domicile, de façon quotidienne.

J'ai aménagé mon logement de telle sorte que le générateur, les accessoires et branchements soient intégrés au mobilier, donc invisibles entre les séances de dialyse, que je réalise en toute fin de journée, 6 jours sur 7.

Pour quelle raison avez-vous souhaité intégrer le Comité des Patients en Dialyse (COPAT) et candidater pour le poste de « patient expert en éducation thérapeutique » ?

Le passage d'une vie professionnelle intense à la retraite m'a fait réfléchir à la manière de conserver des activités stimulantes et utiles.

Comment pourriez-vous convaincre d'autres patients de passer en dialyse à domicile ?

Même si la technique requiert l'adhésion de l'entourage et la présence d'une tierce personne, l'hémodialyse quotidienne à domicile est la modalité qui se rapproche le plus de l'épuration physiologique. Je me sens en forme, et j'ai pu retrouver un confort de vie appréciable et une certaine souplesse dans l'organisation de mes journées.

Merci à Monsieur Thierry M. d'avoir pris quelques instants pour nous parler de lui et de son vécu à AURAL.



Le générateur dans le placard à portes coulissantes de la chambre



Le traitement d'eau dans la buanderie

Les consultations à AURAL

Interview de Dr. CHARLIN



Avant propos

Le parcours « Maladie Rénale Chronique » (MRC) vise à améliorer le parcours de soins et la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale chronique à partir du stade III B et au stade sévère de maladie rénale chronique (MRC). Il porte sur l'autonomie, la préservation de la fonction rénale, autant que possible, et le cas échéant la préparation de la phase de suppléance et notamment l'accès à la liste de greffe, à la greffe et à des modalités de dialyse favorisant les soins à domicile ou à proximité du domicile. Un suivi rigoureux aux stades 4 et 5 de la maladie rénale chronique permet de repousser la suppléance, et lorsqu'elle devient nécessaire d'orienter ces patients vers des modalités les plus adaptées et de proposer le plus précocement possible une inscription sur la liste de transplantation rénale et de développer la transplantation préemptive en particulier à partir de donneur vivant.

Depuis plus de 50 ans les professionnels d'AURAL s'engagent dans le traitement de la MRC notamment autour de l'IRCT en proposant aux patients des modalités de suppléance de la fonction rénale (dialyse). Aujourd'hui, c'est sur le versant préventif que l'établissement s'engage, en proposant notamment des consultations aux patients repérés en amont par le médecin prescripteur.



Dr CHARLIN, quelle est la nouvelle activité proposée par AURAL dans le cadre de cette prévention ?

Initiées depuis janvier 2023, les consultations néphrologiques sont maintenant proposées à Bergson pour les patients présentant une maladie rénale chronique quel que soit le stade. Il peut s'agir de l'exploration d'une anomalie du bilan urinaire (exploration d'une protéinurie, d'une hématurie), d'un trouble hydroélectrolytique, d'une pathologie kystique rénale...

Les consultations à AURAL sont visibles sur la plateforme DOCTOLIB, mais les RDV ne sont possibles que par contact téléphonique via le secrétariat de Bergson afin de s'assurer que la demande soit justifiée et que le dossier soit complet le jour de la consultation.

Dans le cadre des activités nouvelles liées au parcours MRC, une équipe pluriprofessionnelle a été mise en place : Adeline SCHNEIDER (cadre de santé), Anne REEB et Marie GIBOUDAUD (infirmière MRC), Maeva DRENTEL et Johanna KANDEL (diététiciennes), ainsi que toutes les secrétaires médicales du pôle dialyse du site de Bergson. Les locaux du rez-de chaussé ont été réaménagés afin de fluidifier les parcours et d'assurer une continuité des RDV avec les différents professionnels. Les plages de présence au secrétariat ont été adaptées afin de répondre aux besoins de cette activité.



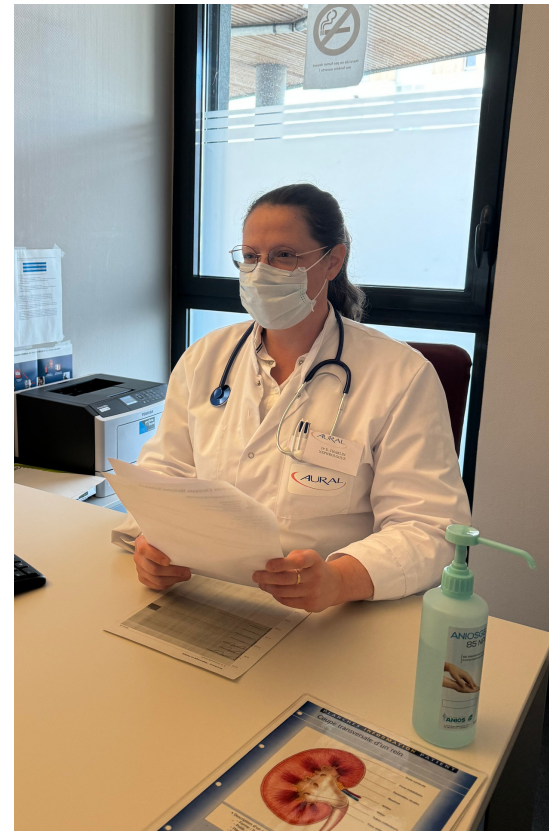
Qui vous envoie des patients et quels sont les critères d'orientation ?

Les médecins généralistes sont en 1^{ère} ligne pour l'orientation des patients. Ce sont eux qui nous adressent les patients quand ils suspectent une pathologie rénale. Le rôle du néphrologue est ensuite de confirmer puis de diagnostiquer l'origine de la maladie rénale. Une fois la pathologie rénale identifiée, notre rôle en tant que néphrologue est de retarder la progression de la maladie rénale vers l'insuffisance rénale chronique avec la mise en place des traitements néphroprotecteurs comportant des règles hygiéno-diététiques et des traitements médicamenteux.

En cas d'évolution vers l'insuffisance rénale chronique terminale, nous accompagnons les patients dans le choix de la technique de suppléance : hémodialyse, dialyse péritonéale ou traitement conservateur. Nous proposons au patient éligible pour une transplantation, la réalisation du bilan pré-greffe et les accompagnons tout au long du processus en partenariat avec la CHU et leur équipe de transplantation.

Je reçois en consultation depuis janvier 2023, les patients que je suivais déjà au NHC depuis plusieurs années, et des nouveaux patients selon mes créneaux disponibles et les sollicitations de mes confrères. Dr BEIER consulte à Bergson depuis septembre 2023 sur adressage essentiellement des médecins traitants. Dr STOERCKEL a débuté les consultations à Strasbourg en décembre 2023. Les consultations ont également démarré sur le site Mulhousien depuis janvier 2023 (Dr TAKLA et Dr SISSOKO).

La plupart du temps c'est par un appel téléphonique du médecin traitant que la demande s'effectue. Quand un patient appelle spontanément pour prendre un rendez-vous, nous demandons à ce qu'il nous communique un courrier d'adressage de son médecin traitant. En effet, pour répondre au mieux à la question posée, nous avons besoin d'un minimum d'informations (antécédents, traitement en cours, bilan biologique, imagerie).



Dr. Emmanuelle CHARLIN en consultation



En quoi consistent ces consultations et quels sont leurs objectifs ?

Lors de la consultation avec le néphrologue, le médecin fait le point sur ce qu'il s'est passé depuis la dernière fois, s'il y a eu des événements intercurrents, des modifications thérapeutiques. S'en suit un examen clinique avec la prise de constantes, l'analyse et l'explication du bilan biologique. L'entretien se termine par l'explication d'éventuelles modifications thérapeutiques, de modifications nécessaires sur le régime alimentaire. Enfin, nous planifions le suivi biologique et le délai dans lequel le prochain rendez vous aura lieu, rendez vous qui sera donné par les secrétaires. Un courrier est fait pour le médecin traitant, adressé par courrier électronique.

Si le patient présente une maladie rénale chronique à partir du stade IIIB, il sera éligible pour rentrer dans le forfait MRC et bénéficiera d'un entretien avec l'infirmière MRC et d'une consultation avec la diététicienne.

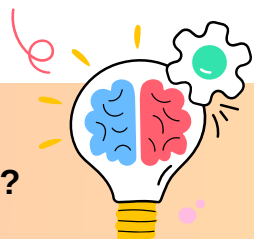
Les objectifs de ces consultations dans le cadre du forfait MRC sont multiples et répondent à la question que se posent souvent les patients « Que puis-je faire pour prolonger la durée de vie de mes reins ? ». Il s'agit donc d'apporter des conseils de néphroprotection (par exemple éviction des anti-inflammatoires non stéroïdiens, repérer les situations à risque de déshydratation ou au contraire repérer les signes de surcharge hydrosodée), d'expliquer aux patients les signes d'alerte qui doivent les faire consulter, le rôle des médicaments néphroprotecteurs, dans quelles situations les arrêter, l'intérêt du suivi et du contrôle tensionnel.

Quand malgré ces mesures, la maladie rénale chronique progresse, il s'agit d'accompagner au mieux le patient dans le choix de sa technique de suppléance (hémodialyse ou dialyse péritonéale et/ou transplantation rénale) ou l'orientation vers le traitement conservateur. Nous accompagnons les patients éligibles à une transplantation dans la réalisation du bilan pré-greffe et les adressons ensuite au NHC quand le dossier est complet. Nous adressons les patients au chirurgien pour organiser la pose d'un abord de dialyse en fonction de la technique de suppléance choisie par le patient.

Nous vérifions également les vaccinations des patients, en accord avec les recommandations des sociétés savantes. Nous sensibilisons les patients à avoir une activité physique et avons la possibilité de les adresser aux structures adaptées.

Nous repérons des situations sociales problématiques méritant un entretien avec l'assistante sociale et pouvons également orienter vers une prise en charge psychologique.

Quelle est la suite ?



Nous sommes en pleine réflexion pour monter un programme d'éducation thérapeutique pour les patients au stade 5 de la MRC pour les accompagner dans le choix de leur technique de suppléance.

Diététique

des recettes pour l'hiver

CURRY DE POULET ET BROCOLIS



Ingrédients

(pour 2 personnes) :

- 100 gr de riz long
- 100 gr de champignons de Paris frais
- 200 gr d'escalope de poulet finement émincée
- 300 gr de lait de coco
- 1 tête de brocoli
- 1 cuillère à café de pâte de curry vert (rayon cuisine du monde)
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail
- 100 ml de bouillon de légumes sans sel reconstitué du commerce ou bouillon de légumes sans sel maison : 2 glaçons
- Une poignée d'amandes effilées



Préparation :

1. Préparer le brocoli en fleurettes, le laver puis le blanchir : plonger le brocoli dans de l'eau froide et le porter à ébullition et laisser cuire pendant 3 minutes. Égoutter puis réserver.
2. Cuire le riz dans une grande quantité d'eau pendant 10 à 15 minutes selon la variété. Égoutter et remettre le riz chaud dans la casserole avec un filet d'huile d'olive.
3. Émincer les champignons, ciseler l'échalote et l'ail,
4. Dans un grand fait-tout faire chauffer l'huile d'olive et mettre à suer les champignons, l'échalote et l'ail pendant 3 minutes. A la fin de la cuisson, réserver ce mélange.
5. Dans le même fait-tout, ajouter la pâte de curry, le lait de coco et le bouillon de légumes. Faire mijoter quelques minutes avant d'ajouter le poulet cru émincé finement, le brocoli cuit et les champignons.
6. Laisser mijoter 6 minutes
7. Dans une petite poêle, faire griller à sec les amandes effilées.
8. Servir le curry sur une assiette avec le riz et décorer avec les amandes.

Astuce du chef : comment préparer un bouillon de légumes



- 1 barquette, de légumes de pot au feu
- 1 branche de thym, 2 feuilles de laurier, 1 clou de girofle
- 1 oignon, 2 gousses d'ails

Préparation :

Eplucher et laver les légumes, les couper en tronçons de 3 à 4cm.

Couper l'oignon en deux sans l'éplucher, le faire légèrement brûler dans une poêle sans matière grasse, écraser l'ail.

Dans la casserole mettre les légumes, l'ail, l'oignon et aromates.

Ajouter 2 litres d'eau froide et laisser cuire jusqu'à 2/3 du volume. Filtrer, laisser refroidir, mettre le bouillon dans des bacs à glaçons au congélateur.

Astuce : remettre de l'eau sur les légumes jusqu'à niveau, enlever les épluchures d'oignon et les aromates. Râper 2 pommes de terre. Quand c'est cuit, mixer et là vous avez une bonne soupe.

Cette recette vous est proposée par

Kusser Christian
ancien patient d'AURAL et chef de cuisine

GÂTEAU MOELLEUX AUX POMMES



Ingrédients :

- 200 gr de farine
- 60 gr de poudre d'amandes
- ½ paquet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 90 gr de sucre semoule
- 60 gr de beurre fondu + 10 gr pour le moule
- 270 ml de crème fraîche
- 2 œufs
- 1 cuillère à café de zeste de citron haché
- 1 cuillère à café de graines de cardamome écrasées ou moulues
- 4 pommes (type boskoop)
- 1 cuillère à soupe de cassonade
- Sucre glace



Préparation :

1. Préchauffez votre four à 180 °C (thermostat 6)
2. Faire fondre 60 gr de beurre
3. Fouettez dans un saladier, l'œuf, le sucre, la crème fraîche, le beurre fondu, le zeste de citron et la cardamome.
4. Dans un deuxième récipient, mélangez la farine, la poudre d'amandes, la levure chimique et le sel.
5. Ajouter ce mélange dans le premier saladier.
6. Versez la préparation dans un moule de 24 cm de diamètre beurré en égalisant la surface.
7. Coupez les pommes en quartier et placez-les en rosace sur la pâte. Saupoudrez-les uniformément de cassonade.
8. Enfournez le gâteau et faites-le cuire environ 40 min jusqu'à ce qu'il soit doré.
9. Versez le sucre glace sur le gâteau tiède.

Variante : vous pouvez remplacer les pommes par des poires, abricots, pêches, quetsches selon la saison.



Cette recette vous est proposée par

Nasser Christian
ancien patient d'**AURAL** et chef de
cuisine

Lait de coco ou crème fraîche : que choisir ?



Dans nos rayons de magasins, nous avons vu apparaître ces dernières années beaucoup de laits végétaux dont le lait ou crème de coco utilisés dans de nombreuses recettes.

Mais quel est l'intérêt pour notre santé ?

Extrait de composition nutritionnelle de différents produits :

Pour 100g	Lipides totaux	dont acides gras saturés	Kcalories
Lait de coco	18	17	182
Crème de coco	24.6	23.5	241
Crème entière 30% MG	30.7	21.4	297
Crème légère 15 à 20% MG	13.5	9.4	194

Si on compare les chiffres de ce tableau, il apparaît que les laits/crèmes de coco sont plus riches en acides gras saturés que la crème et apportent le même taux de matières grasses.

Consommés en trop grande quantité, les acides gras saturés ont un effet négatif sur le système cardiovasculaire et augmentent le taux de "mauvais" cholestérol (LDL-cholestérol).

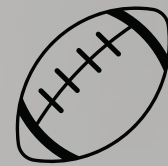
En terme de consommation de matières grasses, il est important de varier les sources. On conseille de privilégier les sources de graisses de bonne qualité (huile d'olive, de colza..) et de consommer les produits riches en acides gras saturés (beurre, crème...) avec modération.

En conclusion la crème et le lait de coco sont similaires aux crèmes traditionnelles. S'il faut retenir un intérêt pour le lait de coco, c'est surtout pour apporter du soleil dans notre assiette, car son apport gustatif est incomparable par exemple dans les recettes exotiques.



Jeu AURAL

Coupe Du Monde de Rugby 2023



Vous avez été nombreux à participer au jeu en proposant les pronostics des résultats des matchs de demi-finale et de finale lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

Des tirages au sort numériques (site plouf-plouf.fr) ont été effectués parmi les participants ayant trouvé un score proche du score exact et respectant la marge d'erreur. 3 gagnants ont été désignés pour chaque match.



Demi-finale du vendredi 20 octobre 2023

Nouvelle-Zélande - Argentine = 44 - 6

(marge d'erreur +/- 10 points)

- Yves G. (patient, site de Colmar)
- Laetitia G. (collaboratrice, site de Molière)
- Nathalie M. (patiente, site d'Haguenau)



Demi-finale du samedi 21 octobre 2023

Afrique du Sud - Angleterre = 16 - 15

(marge d'erreur +/- 10 points)

- Adeline P. (collaboratrice, site de Bergson)
- Anne F. (collaboratrice, site de Bergson)
- Carlos D. (patient, site de Colmar)



Petite finale du vendredi 27 octobre 2023

Angleterre - Argentine = 26 - 23

(marge d'erreur +/- 20 points)

- Fanny B. (collaboratrice, site de Bergson)
- Thomas B. (collaborateur, site de Colmar)
- Marie-Josée F. (patiente, site de Mulhouse)

Félicitation à Thomas B qui a trouvé le score exact de 26 pour l'Angleterre !



Finale du samedi 28 octobre 2023

Afrique du Sud - Nouvelle-Zélande: 12 - 11

(marge d'erreur +/- 20 points)

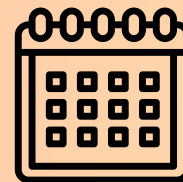
- Jean-Paul K. (patient, site de Bergson)
- Georgette H. (patiente, site de Colmar)
- Cédric D. (collaborateur site de Colmar)



FÉLICITATION AUX HEUREUX GAGNANTS



Agenda



Dimanche 4 février 2024

Journée mondiale contre le cancer

Mars BLEU

Mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal en France

Du 4 au 11 mars 2024

Semaine nationale du rein

Samedi 9 mars 2024

Journée mondiale du rein

Du 15 au 2 mars 2024

Semaine nationale de lutte contre le cancer

Vendredi 22 mars 2024

Journée mondiale de l'eau

Dimanche 7 avril 2024

Journée mondiale de la santé

Du 15 au 19 avril 2024

Semaine des droits des patients à AURAL

Dimanche 21 avril 2024

Journée mondiale de la créativité et de l'innovation

Mercredi 24 avril 2024

Journée mondiale de la vaccination

Mercredi 28 avril 2024

Journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail





SUDOKU

1

4		3		2	
	5		4		1
3				4	
	6				2
				5	
2					4

Chaque ligne, colonne et région ne doit contenir qu'une seule fois tous les chiffres de un à neuf !

2

		5		2	4		1	3
		6		3	1			
		1		8	9	5		7
1	6			9	7			5
7	5	8	3				9	
		9	8		5			
5		7		6		3	2	4
	1		4	5		9	7	
	4	3			2			

MOTS MÉLÉS

Des mots se cachent à l'horizontal, à la vertical et en diagonale !

- Glycine
- Tulipe
- Capucine
- Oeillet
- Marguerite
- Dahlia
- Pensée
- Géranium
- Violette
- Lys
- Coquelicot
- Rose
- Marguerite

H	F	G	T	Y	K	O	E	I	L	L	E	T	E	C
O	K	Q	G	R	C	H	E	U	J	V	I	X	O	T
H	R	I	M	A	R	G	U	E	R	I	T	E	G	V
O	N	N	G	E	R	A	N	I	U	M	E	F	E	G
X	C	V	V	I	O	L	E	T	T	E	C	R	M	L
D	W	D	C	T	T	D	I	B	V	K	A	F	L	I
A	Z	U	G	O	J	U	B	O	P	I	P	W	Y	L
H	X	C	F	Z	Q	F	L	J	B	J	U	X	S	A
L	J	V	C	R	G	U	U	I	M	A	C	M	L	S
I	N	Q	U	O	M	S	E	G	P	U	I	U	A	Y
A	G	L	Y	C	I	N	E	L	C	E	N	G	V	I
H	S	R	O	S	E	M	Q	U	I	C	E	U	A	T
M	G	Q	H	O	F	N	Y	R	O	C	L	E	N	X
S	Z	C	G	M	S	M	C	U	C	R	O	T	D	T
O	N	P	E	N	S	E	E	D	F	L	C	T	E	N



SUDOKU

1

4	6	1	5	3	2
3	5	2	6	4	1
2	1	3	4	6	5
5	4	6	1	2	3
1	3	4	2	5	6
6	2	5	3	1	4

2

8	5	1	2	7	9	3	4	6
6	7	9	3	5	4	2	1	8
4	2	3	8	6	1	7	9	5
1	6	7	5	4	8	2	3	9
2	9	4	8	3	1	6	5	7
5	3	8	7	9	2	4	6	1
7	8	4	2	9	7	5	3	6
3	1	6	8	5	3	9	2	4
9	8	5	7	2	4	6	1	3

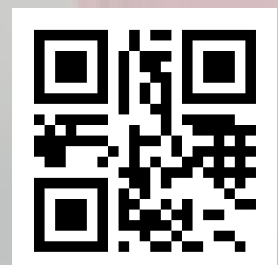
H	F	G	T	Y	K	O	E	I	L	L	E	T	E	C
O	K	Q	G	R	C	H	E	U	J	V	I	X	O	T
H	R	I	M	A	R	G	U	E	R	I	T	E	G	V
O	N	N	G	E	R	A	N	I	U	M	E	F	E	G
X	C	V	V	I	O	L	E	T	T	E	C	R	M	L
D	W	D	C	T	D	I	B	V	K	A	F	L	I	L
A	Z	U	G	O	J	U	B	O	P	I	P	W	Y	L
H	X	C	F	Z	Q	F	L	J	B	J	U	X	S	A
L	J	V	C	R	G	U	I	M	A	C	M	L	S	S
I	N	Q	U	O	M	S	E	G	P	U	I	U	A	Y
A	G	L	Y	C	I	N	E	L	C	E	N	G	V	I
H	S	R	O	S	E	M	Q	U	I	C	E	U	A	T
M	G	Q	H	O	F	N	Y	R	O	C	L	E	N	X
S	Z	C	G	M	S	M	C	U	C	R	O	T	D	T
O	N	P	E	N	S	E	E	D	F	L	C	T	E	N



Suivez-nous :



Scannez-moi !



VISITEZ NOTRE SITE
WWW.AURAL.FR